



HAL
open science

Michel Bréal, un linguiste homme d'influence sous la IIIe République

Pierre Boutan

► **To cite this version:**

Pierre Boutan. Michel Bréal, un linguiste homme d'influence sous la IIIe République. Dossiers d'HEL, 2014, Linguistiques d'intervention. Des usages socio-politiques des savoirs sur le langage et les langues, pp.9. halshs-01115069

HAL Id: halshs-01115069

<https://shs.hal.science/halshs-01115069>

Submitted on 11 Feb 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

MICHEL BRÉAL, UN LINGUISTE HOMME D'INFLUENCE SOUS LA III^e RÉPUBLIQUE

Pierre Boutan

IUFM de Montpellier

Jamais la nation n'a attaché sur ses écoles de toute sorte un regard de plus sincère et de plus anxieuse sollicitude. Elle en attend la réparation des fautes et des malheurs du passé.

Michel Bréal (1878, p. 721)

1. INTRODUCTION

Enfant de famille bourgeoise, d'origine israélite, né en Allemagne en 1832, où il passe ses premières années avant que le décès de son père n'amène sa mère à rejoindre ses proches dans l'Est de la France, entré à l'École normale où de brillantes études de philologie attirent l'attention de Renan, reparti dans son pays de naissance pour y compléter sa formation, Michel Bréal se trouve, à la fin de l'Empire, déjà au sommet d'une carrière universitaire : avec la création de la Société de linguistique de Paris, dont il devient vite le secrétaire et le restera pendant près d'un demi-siècle, sa nomination comme professeur dans la nouvelle École Pratique des Hautes Études (grâce au ministre Victor Duruy), il est entré au Collège de France à trente-deux ans. Si l'on ajoute qu'il s'est marié avec une jeune fille juive de la grande banque allemande, on peut facilement deviner quel fut pour lui le choc de la guerre avec la Prusse¹.

Mais l'avènement difficile de la République coïncide avec la publication d'un ouvrage sur l'éducation qui va faire sensation, et l'installer dans l'opinion publique lettrée comme une référence pendant les trente années qui suivent. *Quelques mots sur l'instruction publique en France* paraît chez Hachette en 1872, et va désormais servir de référence à tous ceux qui veulent tirer les leçons de l'effondrement du pays à la fois par l'extérieur – l'humiliante défaite devant les armées prussiennes – et à l'intérieur – la guerre civile avec la Commune. Désormais Bréal va conduire en même temps sa carrière scientifique de linguiste et son rôle de spécialiste des questions scolaires, non sans rechercher les interférences entre les deux domaines. Il défend des positions souvent originales et marquées par son souci de conservation de la société bourgeoise et républicaine qui arrive alors aux affaires.

L'ordre chronologique fournit un découpage simple, qu'on peut ainsi dérouler : avant 1879 et l'installation sans frein de la III^e République ; la période rayonnante qui s'étend ensuite jusqu'au tournant du siècle ; les dernières années, puisque Bréal meurt à la fin de 1915, au début donc d'une nouvelle guerre avec l'Allemagne.

Pour brosser à grands traits le portrait idéologique de Bréal, en laissant de côté quelques inévitables évolutions, on peut dire qu'il fut avec constance un républicain, dénonciateur des fauteurs de guerre bonapartistes en 1870 mais regrettant que Max Müller ait choisi la France contre l'Allemagne², partisan du suffrage universel (contre Renan), conservateur sur le plan social, juge sévère de la Commune, du socialisme, anticatholique mais partisan de conserver l'enseignement religieux à l'école primaire, anti-boulangiste, partisan tranquille du colonialisme à travers, notamment, sa participation à l'Alliance française (il donne sa bibliothèque pour les œuvres coloniales), dreyfusard tardif, enfin signataire de la pétition de 1913 pour empêcher la guerre... On ne peut mieux résumer son idéal politique qu'en citant cette petite phrase à propos de la figure des salles d'asile, ancêtre des écoles maternelles, Marie Pape-Carpantier : « Elle pressent l'aurore d'un nouvel état de société, où riches et pauvres travailleront de concert, sans animosité ni envie [...] ». (Bréal 1894, p. x).

Au-delà de nombreux périodiques scientifiques, Bréal dispose de plusieurs entrées dans la presse, qui lui assurent une audience importante dans le milieu lettré en lui permettant notamment d'annoncer et de relayer ses différentes publications en volume : le quotidien *Le Temps*, organe très sérieux de la grande bourgeoisie républicaine, l'hebdomadaire *Revue critique d'histoire et de littérature*, recension quasi exhaustive des ouvrages publiés en direction de ce public – dont il est un des directeurs et un rédacteur assidu –, l'hebdomadaire, au public bien plus large, *Revue politique et littéraire (Revue bleue)*, qui publie de courts articles sur tous les sujets (Bréal y intervient au moins une fois par an, aussi bien sur des sujets linguistiques que pédagogiques, de 1871 à 1911), enfin la *Revue des deux mondes*, institution française bimensuelle (avec plus de vingt-mille abonnés), qui lui ouvre ses colonnes pour des articles plus substantiels (on y retrouve sa signature jusqu'à l'arrivée, à sa direction, de l'antidreyfusard Brunetière).

¹ « Vous pouvez penser si j'ai souffert depuis deux ans : le but de ma vie était de travailler à l'union des deux pays. L'absolu manque de générosité qui s'est révélé chez les Allemands et particulièrement chez les représentants de la science allemande, a été une des plus grandes déceptions de ma vie. » (Bréal 1872b, p. 456).

² Bréal 1900a.

2. AVANT 1879

2.1. Bréal et Jules Simon

Les études linguistiques, qui se dégagent alors de la philologie érudite, sont loin d'être coupées des questions délicates posées par l'idéologie religieuse, et vont mettre en doute la recherche de filiation avec la langue de la Bible, désormais désacralisée. C'est sur un fond d'anticléricalisme qu'il faut mesurer les affinités intellectuelles entre Bréal et Renan, comme avec Duruy³. Ce dernier dénonce le rôle des congrégations dans sa lettre à l'Empereur du 6 août 1863 : « Songeons donc à organiser l'éducation des filles, car une partie de nos embarras actuels proviennent de ce que nous avons laissé cette éducation aux mains de gens qui ne sont ni de leur temps, ni de leur pays. » (Duruy 1901, tome 1, p. 198). L'hostilité de l'Église à son égard sera bien sûr constante.

La charge n'est pas moindre dans *Quelques mots sur l'instruction publique en France*, où Bréal, juste après « la guerre étrangère et la guerre civile », pourtant au moment où va s'installer « l'Ordre moral », dénonce la tradition catholique dominante en France, comme cause du retard de son instruction publique, face à la tradition protestante assurant la supériorité des pays anglo-saxons comme de la Prusse. Le livre provoque un choc dans l'opinion lettrée. Ainsi, Ernest Renan recommande sa lecture dans l'orléaniste officieux *Journal des Débats*, Paul Leroy-Beaulieu, grand publiciste de l'époque, y écrit cinq articles en un mois sur le contenu du livre⁴. Celui-ci a aussi le soutien sans réserve de Frédéric Baudry, philologue et conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal, qui consacre à l'ouvrage la presque totalité d'une troisième page du *Temps* (cf. Baudry 1872)⁵ : « Le vaincu, qui ne veut pas en rester là, est obligé de se rendre compte des causes qui ont donné la supériorité au vainqueur, afin de se les approprier autant que possible. » (Baudry 1872, p. 3). Bréal argumente pour justifier le choix qu'il fait sans ambiguïté du modèle prussien, en faisant remonter à la défaite de la Prusse face à Napoléon 1^{er} l'origine de la supériorité de son instruction publique. Il est vrai qu'alors, c'est le linguiste Guillaume de Humboldt qui devient ministre...

On peut repérer les principales propositions de Bréal⁶ à partir de quelques références :

- le caractère central dans l'enseignement – en particulier dans l'enseignement primaire destiné à tous les enfants du peuple – de l'apprentissage de la langue nationale, la composition française couronnant l'édifice, non l'orthographe ;
- pour apprendre la langue nationale, on doit s'appuyer sur la langue que l'enfant a apprise dans sa famille. La grammaire n'est pas fournie, mais à construire avec les élèves ;
- pour le secondaire de l'élite, il faut diversifier les parcours, en réservant l'apprentissage du grec et du latin à une partie seulement des élèves ;
- l'enseignement supérieur doit former les futurs professeurs du secondaire ;
- les internats doivent être bannis ;
- les langues vivantes ne doivent pas être apprises comme des langues mortes, sur le modèle version – thème, mais par la méthode directe ;
- il y a des rapports entre savoirs savants et savoirs scolaires, qui doivent être tenus à jour :

Il y a parmi nous un grand nombre d'hommes voués par état et par goût à l'enseignement et à la culture des langues anciennes : ils ne veulent ni ne doivent rester étrangers à des recherches qui touchent de si près à leurs travaux. C'est à eux surtout que, dans notre pensée, nous destinons le présent ouvrage, pour qu'ils apprécient la valeur de cette science nouvelle et pour qu'ils s'en approprient les parties les plus utiles. [...] De grandes découvertes ont été faites : les idiomes que l'on considérait autrefois isolément, comme s'ils étaient nés tout à coup sous la plume des écrivains classiques de chaque pays, ont été replacés à leur rang dans l'histoire, entourés des dialectes et des langues congénères et qui les expliquent, et étudiés dans leur développement et leurs transformations. La grammaire, ainsi comprise, est devenue à la fois plus rationnelle et plus intéressante : il est juste que notre enseignement profite de ces connaissances nouvelles, qui, loin de le compliquer et de l'obscurcir, y apporteront l'ordre, la lumière et la vie. (Bréal 1866, p. v-vi)

Cette nécessité d'en savoir plus que ce que l'on enseigne et d'ajuster son enseignement aux nouvelles connaissances savantes, vaut d'abord pour le secondaire de l'élite sociale (alors réservé à moins de 3% de la population). Mais pour autant, il ne faut pas se tromper dans ce que l'on choisit de donner aux élèves : pas question de leur fournir le simple savoir reçu, sans le transposer : « l'important n'est pas de transmettre à nos élèves la science toute faite, mais de leur en donner le goût et de les rendre capables de l'acquérir. » (Bréal 1877,

³ « [...]S]ouvenirs de reconnaissance et sentiments d'amitié m'attachaient depuis plus de trente ans à Victor Duruy » (Bréal 1900b, p. 32).

⁴ Dans une brève en page 2 du *Journal des Débats* du 3 mars 1872. Le 15 avril, le même journal indique que la 1^{re} édition du livre a été épuisée en un mois. Charles Robert, ancien secrétaire général au ministère au temps de Duruy, republie la même année chez Hachette sous le titre : *Le Salut par l'éducation*, les discours de Fichte à la nation allemande en 1807 (publicité dans le *Journal des Débats* du 5 juillet). L'économiste Paul Leroy-Beaulieu conclut sa présentation de *Quelques mots...* à la une du même journal le 4 septembre : « [...] il y a quelque chose d'aussi important à emprunter à l'Allemagne que ses canons, ce sont ses méthodes pédagogiques. » Il y revient le 9 septembre à nouveau sur l'enseignement primaire, toujours à la une, et encore le 14 septembre : « il faut au maître d'école autre chose que les connaissances élémentaires, il lui faut aussi la science et l'art de l'enseignement. » Encore deux autres articles du même, les 22 et 30 septembre, soit cinq articles en un mois.

⁵ Rappelons que les quotidiens d'alors ont quatre pages.

⁶ On peut se reporter à Boutan 1998.

p. 339). Bréal ne cache pas ce qui lui vient de la réflexion allemande⁷. Tout comme à l'évidence la référence à la langue comme principe des enseignements nationaux.

En mettant en relation la science et l'enseignement, Bréal entend aussi poursuivre la tradition des Lumières, celle de Port-Royal comme de Locke, Condillac, Herder... Et il n'est pas difficile de voir qu'il utilise, au-delà de ses souvenirs personnels d'élève, son expérience de savant comme un modèle social de référence pour penser l'enseignement. Prestige de la science comme moyen d'action contre la routine : le modèle, fort en usage alors, a tendance à être réactivé dans toutes les situations qui obligent à des changements d'importance. Encore faut-il bien connaître la réalité que l'on veut changer ; et ce qui frappe, c'est la très bonne connaissance par Bréal, non seulement du « haut enseignement », et du secondaire, – il a été professeur de lycée pendant cinq ans –, mais aussi du primaire. Dans une période de remise en question comme celle qui suit les années 1870-71, on ne peut être surpris de constater l'écoute dont ses propositions sont l'objet de la part du milieu lettré, qui est aussi celui des décideurs politiques. On va voir comment Bréal entre dans le jeu de la mise en œuvre concrète de ses propositions.

Jules Simon, ministre de l'Instruction publique du Gouvernement provisoire puis de Thiers (1870-1873), ne manque pas de faire valoir cette relation : Bréal appartient à cette « commission des cinq » qui prône l'assistance obligatoire des futurs professeurs pendant deux ans aux cours de faculté de lettres et de sciences⁸. Jules Simon (cf. Simon 1874) avait lui-même indiqué qu'il faisait partie des « amis qui se réunissaient dans mon cabinet tous les samedis, et qui, sans aucun titre officiel, par amitié pour le ministre et surtout par amitié pour les fortes études, travaillaient avec moi à toutes les réformes que j'envisageais ou que je projetais. »⁹ Cette collaboration très directe¹⁰, force est de constater qu'elle est suivie d'un commentaire plutôt sévère de la part de Bréal à l'égard du ministre¹¹. Après avoir félicité Jules Simon pour sa mise en cause de l'internat, il s'en prend à son ignorance volontaire de la nécessaire diversification du secondaire, à sa volonté affirmée de supprimer les collèges communaux, ce qui ne pourra qu'encombrer les lycées. « [...] on pourrait même dire que son livre marque un retour vers le passé », puisqu'il ignore la création en 1865 de l'enseignement secondaire spécial. D'autre part, Jules Simon pense pouvoir réformer le secondaire sans se préoccuper du supérieur¹² :

Les questions de programmes, en réalité, sont peu de chose : les meilleurs programmes, avec de mauvais professeurs, ne produiront rien, et avec de bons professeurs les mauvais programmes se transformeront. C'est donc la formation des professeurs qui importe avant tout : M. J. Simon ne traite pas le sujet. (Bréal 1874a, p. 252)

Bréal reproche ensuite à Simon son optimisme excessif : il ne voit pas « la profondeur du mal » :

[...] on ne peut attendre que d'une meilleure éducation scientifique et professionnelle la transformation profonde et durable du système universitaire [c'est-à-dire l'enseignement secondaire]. Malheureusement, tout ce que M. J. Simon dit de l'enseignement supérieur montre qu'il n'a pas beaucoup arrêté sa pensée sur ce sujet. (*ibid.*)

Il faut une réforme des facultés pour y former les professeurs, au lieu de laisser stagner les futurs candidats à l'agrégation comme maîtres d'études pendant cinq ans avant de pouvoir se présenter, contrairement aux élèves de l'École normale, mais qui sont en très petit nombre. La dernière phrase du compte rendu est certes positive, mais n'efface pas le ton parfois sévère, comme on l'a vu, des autres considérants. On peut émettre l'hypothèse que Bréal, de plus, n'apprécie guère que Jules Simon s'en tienne, pour évoquer l'exemple de l'Allemagne, au rapport de Victor Cousin des années 30, alors qu'il arrive lui-même d'un séjour d'étude de l'autre côté du Rhin, dont on sait qu'il souhaitait préalablement y engager le ministre (cf. annexe)¹³.

2.2. Jules Simon et après

L'année 1875 est exemplaire des multiples activités de Bréal et de sa constance dans ses objectifs. Il consacre ses cours du Collège de France aux Tables Eugubines, préparant l'ouvrage savant à paraître, précédé par une

⁷ Cf. Boutan 2007.

⁸ *Le Temps* du 17 décembre 1876, p. 1. *Le Temps* du 4 novembre 1872 citait en page 2, le *Journal de Genève*, qui faisait état d'une commission pour la réforme de l'enseignement secondaire comprenant les noms : Jourdain, Bersot, Janet, Mézières, soit des universitaires littéraires ou philosophes plus (Mézières...) ou moins (Jourdain...) républicains, et glosait sur « M. Michel Bréal, qui a d'autant plus de titres pour siéger dans la commission que la plupart des réformes ministérielles sont empruntées à l'un de ses livres que tout le monde a lu. »

⁹ Dans un livre commencé, dit-il, avant même sa sortie du ministère, cf. Simon 1874, p. 77.

¹⁰ Les très nombreux textes mémoriaux de Jules Simon sont cependant muets sur ce point. La consultation aux Archives nationales des cartons correspondant à cette période, n'a pas donné de résultat : 87 AP 20 (Notes et manuscrits de Jules Simon), F 17 6872 2 « Révision des programmes 1869-1875 », F 17 2677... Est reproduite en annexe une lettre de Bréal à Simon de décembre 1872 qui ne donne pas le sentiment de relations proches. Marc Décimo, qui connaît le mieux les différents dépôts de correspondance de Bréal, ne se souvient pas d'avoir trouvé trace d'autres courriers entre les deux hommes. *Le Temps* du 1^{er} octobre 1872 décrit la circulaire du ministre concernant le secondaire comme le livre de Bréal « codifié ». C'est là que se trouve une référence aux langues anciennes qu'on doit apprendre pour les lire, les langues vivantes pour les parler, ce qui va susciter des remous notables.

¹¹ Voir Bréal 1874a, avec la signature M. B. Anonymat relatif levé dans Bréal 1874b qui reprend tel quel l'article de la *Revue critique*, p. 107-120. Bréal est vice-président de l'association, qui n'aura qu'une existence éphémère.

¹² Cf. Bréal 1874a, p. 252.

¹³ Cf. Bréal 1873.

publication d'extrait dans la *Revue des deux mondes*. Le 4 avril, il rend compte dans *Le Temps* du « Congrès de Montpellier » où il se trouvait avec Mistral et Gaston Paris, en célébrant tant la langue d'oc que la qualité de la Société des langues romanes, fondée là avant la *Romania* de Meyer et Paris, et la force de la province, face à la capitale¹⁴. C'est le début de relations suivies avec le mouvement de renaissance d'oc et le chef du Félibrige, lui-même futur auteur d'un dictionnaire provençal-français de référence¹⁵. Quand la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur est adoptée, Michel Bréal s'insurge contre le « parti catholique » : « j'admire la hardiesse d'un parti qui, dans une société où il y a autant de causes de divisions, ne craint pas d'alimenter les ressentiments et de jeter de nouveaux ferments de discorde. » (Bréal 1875b, p. 2). La fin de l'année le voit enfin élu à l'Académie des Inscriptions, reconnaissance du savant par ses pairs...

En 1876, il s'adresse aux instituteurs de la Seine pour reprendre le contenu de son livre sur l'instruction publique ; Edmond de Goncourt dîne avec lui chez Braibant et plusieurs politiques, dont Ernest Picard¹⁶, ce qui donne à penser que Bréal ne s'épargne pas une certaine vie mondaine.

En 1878, à l'occasion de l'Exposition universelle, plus d'un millier d'instituteurs sont réunis à la Sorbonne, et Bréal s'adresse à eux, en présence du ministre Bardoux, pour présenter ses thèses sur « L'enseignement du français dans les écoles primaires »¹⁷, avec un moment d'attention particulier quand il énonce, de façon volontairement provocatrice : « je suis l'ami des patois ».

Dans le dernier numéro de la même année de la *Revue des deux mondes*, il publie un premier article bilan : « L'enseignement en 1878 »¹⁸. Il s'amusera dans son *Journal* que cela lui vaille d'être désigné par un article de presse comme un futur ministre. Bréal entre dans le détail des mesures à prendre pour s'engager en matière d'obligation, d'écoles primaires supérieures, d'enseignement des filles, d'organisation de l'administration de l'enseignement primaire. De même pour le secondaire, où il reprend les thèmes déjà développés, en se félicitant pour finir de l'accroissement des budgets d'État ; satisfaction du même ordre pour l'enseignement supérieur. À tous les niveaux, la constante reste l'hostilité déclarée aux institutions catholiques et l'insistance pour montrer l'effet politique bénéfique des moyens budgétaires nouveaux pour l'instruction.

3. APRES 1879 : BREAL ET JULES FERRY

L'arrivée au pouvoir des Républicains opportunistes en janvier 1879 vaut à Bréal une proposition du nouveau ministre Jules Ferry pour occuper un poste de direction au ministère, proposition qu'il décline (voir son *Journal*, in Décimo 1997) ; il accepte par contre une place au nouveau Conseil supérieur de l'Instruction publique, ainsi qu'un poste d'Inspecteur général pour l'enseignement supérieur – fonctions qu'il occupera avec assiduité dans les deux cas, pendant plus de vingt ans pour l'une, jusqu'en 1888 pour l'autre, suite à une suppression budgétaire définitive. Outre ses fonctions officielles, son poste au Collège de France, il préside ou est membre de très nombreuses sociétés ou publications liées à l'enseignement, de la Société des études grecques à la Société pour l'enseignement pratique, en passant par la Ligue de l'enseignement et l'Alliance française.

Les grandes ambitions réformatrices de Ferry ne pouvaient manquer de s'appuyer sur les propositions antérieures de Bréal. Devant le congrès pédagogiques des directeurs d'école normale, Jules Ferry fait une référence directe à *Quelques mots sur l'instruction publique en France* :

Nous voulons que ce type d'instituteur que critiquait si finement, il y a peu d'années, M. Michel Bréal, dans ce beau livre que vous avez tous lu, – cet instituteur qui, disait-il, ressemble bien moins à un maître qu'à un sous-officier instructeur, car, ainsi que le sous-officier a la théorie, il a, lui, le manuel ; et, au lieu de l'onction du maître, le ton du commandement et l'allure impérative, – nous voulons que grâce à vous, Messieurs, (et nous sommes, il faut le dire, en grand progrès depuis dix ans sous ce rapport), ce type disparaisse complètement. (Applaudissements.) (Ferry 1880, p. 520-521)

Mais Ferry va plus loin : « Nous voulons des éducateurs. [...] ces méthodes [nouvelles] qui consistent non plus à dicter la règle comme un arrêt à l'enfant, mais à la lui faire trouver [...] », allant même, en reprenant les positions de Bréal, jusqu'à dénoncer « l'abus de la dictée », « une manière de tour de force et une espèce de casse-tête chinois » (*ibid.*).

Au début des années 1880, au moment où Bréal se lance dans la publication de manuels à l'usage du secondaire (*Leçons de mots* en latin puis en grec, avec son condisciple d'Orléans, Bailly ; voir Bréal 1881 et 1884a), il rassemble dans un volume des articles de pédagogie produits dans plusieurs revues, sous un titre significatif : *Excursions pédagogiques*¹⁹.

La réforme du secondaire de Ferry est conséquente : report à la 6^e de l'enseignement du latin, à la 4^e du grec, avec un accroissement concomitant de l'enseignement du français, des langues vivantes et des sciences. En 1884,

¹⁴ Cf. Bréal 1875a. Le compte rendu de Gaston Paris (Paris 1875) est plus circonspect. Voir Bergounioux 1994 et Baggioni 1997.

¹⁵ Sur les relations avec le milieu félibréen, voir Boutan 1998, 2003a, 2004, Martel & Boutan 2001.

¹⁶ « A un moment, Bréal, se penchant vers moi, me dit : "Il est encore malade, Picard : voyez comme il est amer !" » Edmond de Goncourt précise qu'il y a cinq sénateurs à la table... (Goncourt [1876] 1989, p. 707).

¹⁷ C'est le titre retenu pour une première publication dans la *Revue politique...* (Bréal 1878a). Reprise en volume sous le titre : *L'enseignement de la langue française* (Bréal 1878b).

¹⁸ Cf. Bréal 1878c (repris dans *Excursions...* 1884d, voir *infra*).

¹⁹ Il s'agit essentiellement de l'Allemagne et de la France, cf. Bréal 1882.

Bréal se livre à un bilan des changements intervenus avec Ferry. S'il se félicite de la nouvelle situation dans le primaire²⁰, de la rénovation de l'enseignement supérieur grâce à l'adoption de la mesure qu'il préconisait d'obliger les futurs enseignants du secondaire de suivre les cours des facultés, son constat reste encore très sévère pour le secondaire, sans faire usage d'ailleurs du devoir de réserve qu'on pouvait attendre d'un inspecteur général. Encore une fois dans la *Revue politique*²¹ :

Je regrette les erreurs commises. Pour moi, dont le nom, dans l'esprit du public, se trouve associé à des actes qui sont le contraire de ce que j'ai soutenu et demandé ; je les regrette aussi pour tous ceux qui, de près ou de loin, par l'action ou par la parole, ont pris part, en ces dernières années, à une grande œuvre qui méritait un entier succès et qui serait à tous un titre d'honneur si la partie centrale n'était compromise et ne compromettrait le reste. (Bréal 1884c, p. 83)

Bréal centre encore ici ses critiques sur la dénaturation de l'enseignement secondaire spécial, qui perd de plus en plus son caractère spécifique pour se rapprocher de l'enseignement classique, la trop forte centralisation de l'instruction publique, le développement de l'internat dans les nouveaux lycées de filles. On remarque qu'il ne cite pas un changement d'importance qui vient d'intervenir : le remplacement de la composition latine par la composition française au baccalauréat.

Une circulaire du 24 mai 1884 enjoint une nouvelle consultation des assemblées de professeurs pour la révision du plan d'étude et des programmes de 1880 (la quatrième consultation au moins en quinze ans). Les Archives nationales²² ont conservé une revue de presse de mars à juillet, démontrant la notoriété de Bréal : sur douze articles retenus, deux seulement ne le citent pas. Bréal est plus que jamais une personnalité en vue, l'attention du public lettré étant particulièrement attirée par toutes ses prises de position sur l'éducation.

À l'occasion de l'Exposition universelle, il participe aux publications des « Mémoires et documents scolaires »²³, au *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* dirigé par Buisson²⁴. Bréal ne manque pas de s'engager sur un sujet très à la mode, la réforme de l'orthographe (1889²⁵), juste avant que les maîtres refusent massivement de supprimer l'épreuve de dictée au certificat d'études ; la question avortera pratiquement au début du siècle suivant.

Au moment où se développe un mouvement de résistance aux changements, sensible dans les journaux pédagogiques, la dimension politique n'est évidemment pas absente et les adversaires de la République se manifestent avec violence, comme le montre cette citation du royaliste, catholique et antisémite Drumont, qui vise Bréal sans retenue :

Parmi les meneurs de l'œuvre de destruction entreprise contre tout ce qui rappelle la Patrie d'autrefois, une place à part doit être réservée au Juif allemand Michel Bréal. Celui-ci se chargea de poursuivre la vieille France dans ses belles-lettres, dans ses humanités, *humaniores litterae*, qui rendent l'homme plus humain, plus civilisé. Il fut l'instrument de ce besoin qu'a le Juif de tout abaisser, de tout niveler dont nous avons parlé si souvent dans ce livre. Grâce aux méthodes pédagogiques allemandes, que Michel Bréal fit adopter en France, les pauvres cervelles de nos enfants, brouillées par mille notions confuses, devinrent incapables d'aucun effort sérieux. Le niveau des études classiques baissa rapidement et les candidats au baccalauréat en arrivèrent à ne plus savoir l'orthographe. Les facultés sont unanimes dans leurs rapports à se plaindre de cette lamentable décadence. [...]. (Drumont 1886, p. 441-442)²⁶

On devine ce que sera le fonds des antidreyfusards, quelques années plus tard. Bréal s'engagera tardivement, tant la connaissance qu'il a de la situation des juifs en France et en Allemagne lui paraît rendre incontestable l'innocence de Dreyfus²⁷.

4. APRES 1890

« Je disais un jour, il y a [sic] quelque 45 ans, à Michel Bréal, qui jouissait encore à cette époque d'une influence officielle considérable [...] » : Maurice Grammont, au détour d'un compte rendu de la *Revue des langues romanes* de 1936²⁸, témoigne de la situation de Bréal au début des années 1890. Et de fait, au-delà des événements pénibles comme la mort de son épouse et celle de plusieurs disciples, on le voit participer activement à l'actualité quand il publie ses cours en Sorbonne à destination des étudiants, futurs professeurs de langues anciennes (1891), puis de langues vivantes (1893)²⁹, s'engage en faveur d'une réforme modérée de l'orthographe, développe ses relations

²⁰ Cf. Bréal 1884b.

²¹ C'est en même temps l'occasion d'annoncer la sortie en librairie de la deuxième édition de son ouvrage : *Excursions pédagogiques* (Bréal 1884d), par ce qui en constituera la préface.

²² AN, carton F 17 6874.

²³ Cf. Bréal 1887b.

²⁴ Cf. Bréal 1887a. Pour le détail, voir Boutan 1998, 2003c et 2006.

²⁵ Cf. Bréal 1889. On y trouve une formule célébrée par les pédagogues réformateurs : « C'est en pesant les fautes au lieu de les compter [...] qu'on parviendra à diminuer peu à peu la force du préjugé orthographique. » (p. 606).

²⁶ Édition reproduite dans Gallica. Deux volumes de plus de 1000 pages, 140 éditions en deux ans.

²⁷ Cf. Savatovsky 2000.

²⁸ Cf. Boutan 2001, cité p. 469. Grammont qui était professeur à Montpellier et qui pratiquait dans la *Revue des langues romanes* une orthographe réformée, était l'élève de Bréal. Il avait 24 ans en 1891, Bréal 59. Il arrivera en deuxième position, derrière Meillet, pour lui succéder au Collège de France.

²⁹ Détails dans Boutan 1998.

avec le Félibrige et Mistral, visite l'école des lettres d'Alger³⁰, prend donc part à l'affaire Dreyfus, répond à la grande enquête parlementaire sur l'enseignement secondaire... Il publie enfin son œuvre scientifique maîtresse, *l'Essai de sémantique* en 1897, qu'il enrichit dans une édition suivante par un article paru dans la *Revue des deux mondes* sur « Le langage et les nationalités »³¹, où il reprend les thèses de Renan présentant la nation comme ne se définissant pas par la langue, la race, la religion, mais par la volonté politique.

La nouvelle Exposition universelle de 1900 le voit présider le congrès international sur l'enseignement des langues vivantes. La même année, un banquet lui est offert pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de son entrée à l'Institut.

Signe des temps cependant : le ministre Leygues, suivant le Conseil supérieur de l'Instruction publique, avait signé une circulaire supprimant notamment l'accord du participe passé avec « avoir », que l'Académie fera rapporter, au terme d'une vive campagne dans l'opinion. Cette fois, la revue de presse conservée aux Archives nationales comporte seize articles : aucun ne se réfère à la prise de position de Bréal que *Le Temps* avait sollicitée³².

Continuant ses travaux, notamment d'étymologie latine, publiés par le *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, Bréal publie encore un dernier livre en 1906, dédié à ses disciples morts trop jeunes, *Pour mieux connaître Homère*, revenant aux études grecques et repris de ses cours au Collège de France, selon un procédé classique pour Bréal, comme pour beaucoup d'autres. Cette même année 1906, il laissera la place au Collège de France à son élève Meillet.

Désormais retiré de l'actualité, d'autant que sa vue s'affaiblit de plus en plus et qu'il a du mal à se déplacer, il ne participe pas au débat sur la crise du français, qui occupe l'opinion de 1905 à la guerre, à la suite d'une nouvelle réforme du secondaire intervenue en 1902. Désormais, le linguiste qui est au premier plan est Ferdinand Brunot, élève de l'École normale, étudiant de Bréal, professeur et bientôt doyen de la Sorbonne, passionné lui aussi de pédagogie, anticlérical sans nuance, flamboyant dans la polémique, ami du ministre de Monzie après la Grande Guerre. Mais Brunot est loin de partager l'intérêt politique et pédagogique que Bréal manifestait à l'égard des « patois » et son soutien à un enseignement secondaire moderne sans latin le différencie nettement de son maître. Sa notoriété enfin n'est pas au même niveau, du fait de la concurrence de Meillet (cf. Boutan 2000).

5. CONCLUSION

Le bilan de l'influence de Bréal est en définitive contrasté. On remarquera d'abord son rôle sans égal de porte-parole de la rénovation pédagogique nécessaire pour relever un pays meurtri par la guerre extérieure et intérieure, sa capacité de « vulgarisateur », apte à se servir des journaux de toutes sortes pour faire connaître ses positions. Esprit original et obstiné, républicain, anticatholique, mais clairement conservateur en matière sociale, il invite les Français à prendre au sérieux la pédagogie, en insistant sur le fait qu'il faut, pour les maîtres, non seulement avoir connaissance des résultats du progrès scientifique, mais aussi connaissance des moyens de les transmettre.

En grammaire, il cherche à faire partir la leçon de la langue pour aboutir à la règle, prenant pour modèle pédagogique la pratique du savant. Il veut réduire l'analyse logique³³. Il faut enfin, selon lui, remplacer l'orthographe, comme sommet des études, par la composition française. Il reste prudent en matière de réforme de l'orthographe. Il veut s'appuyer sur les connaissances que l'enfant a de la langue avant d'arriver à l'école, en appliquant le principe condillacien d'aller du connu à l'inconnu, d'où son : « je suis l'ami des patois », conforme aussi à son souhait de décentraliser les pratiques réglementaires. Mais la mise en œuvre de ce principe, comme les précédents, n'aboutira pas à un succès sérieux, faute notamment de propositions faciles à adopter pour les maîtres (cf. Boutan 2003a, 2009). Il réussit mieux à faire valoir l'intérêt d'un enseignement du vocabulaire. Mais il échoue à faire entrer une initiation au latin dans le cursus des élèves maîtres des écoles normales d'instituteurs. On ne peut qu'être frappé par la similitude de beaucoup de ses propositions avec celles de la rénovation de l'enseignement du français, un siècle plus tard...

En matière d'enseignement secondaire, sa principale réussite est d'avoir obtenu que tous les futurs professeurs suivent les cours des facultés de lettres et de sciences, permettant à ces dernières d'attirer un nouveau public, en modifiant leur enseignement. Il va par contre échouer à faire réussir une filière secondaire tournée vers la pratique des métiers.

L'actualité de Bréal aujourd'hui, à en juger par le nombre des publications qui le concernent, tant en France qu'en Allemagne, vise aussi bien son œuvre scientifique que pédagogique, donnant le sentiment, pour tous ceux qui ont eu l'occasion de la rencontrer, qu'il fut en avance sur son temps.

³⁰ « L'École des lettres a été inspectée dans l'année par M. Michel Bréal, de l'Institut, qui a encouragé les professeurs dans les efforts accomplis par eux en vue de faire de l'École, non pas un semblant de faculté, mais un établissement spécial, un centre d'études algériennes et orientales. » *Algérie* 1894, p. 770.

³¹ Cf. Bréal 1891, p. 615-639.

³² *Le Temps*, 7 septembre 1900, p. 3. Dans le carton AN F 17 6888 « syntaxe française 1900-1902 ».

³³ Cf. Delesalle et Chevalier 1986, Chervel 2006.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Sources primaires

(Voir aussi *infra*, dans les sources secondaires, Desmet & Swiggers 1995. Les progrès à venir dans la numérisation par l'intermédiaire notamment de Gallica ne manqueront pas d'accroître ces références)

- Algérie. Conseil supérieur de gouvernement. Session ordinaire de 1894. Procès verbaux des délibérations [...], 1894.
- BAUDRY, F. (1872). « Variétés. De l'instruction primaire [...] », *Le Temps*, 27 mars.
- BRÉAL, M. (1866). *Introduction à BOPP F. Grammaire comparée des langues européennes...* (trad.), t. 1, Paris, Hachette.
- BREAL, M. (1872a). *Quelques mots sur l'instruction publique en France*, Paris, Hachette.
- BRÉAL, M. (1872b). « Lettre de Michel Bréal du 15 mars 1872 à Angelo de Gubernatis », in CUVREANU, P. (1955), « Lettre inédite de Michel Bréal, Gaston Paris et Emile Littré », *Estratto da Convivium* ns III, n°4, Luglio-Agosto.
- BRÉAL, M. (1873). « Le baccalauréat en Allemagne et en France », *Revue des deux mondes*, 15 novembre, 440-452.
- BRÉAL, M. (1874a). Compte rendu de SIMON, J. (1874). *La réforme de l'enseignement secondaire*, *Revue critique d'histoire et de littérature* 16, 18 avril, 246-254.
- BRÉAL, M. (1874b). *Id.*, *Bulletin de l'Association pour la recherche, l'application et la propagation des meilleures méthodes d'éducation* 2, 1^{re} année, février-mars-avril, 107-120.
- BRÉAL, M. (1875a). « Le congrès de Montpellier », *Le Temps*, 4 avril.
- BRÉAL, M. (1875b). « Lettre de M. M. Bréal », *Le Temps*, 8 juillet.
- BRÉAL, M. (1877). *Mélanges de mythologie et de linguistique*, Paris, Hachette.
- BRÉAL, M. (1878a) « L'enseignement du français dans les écoles primaires », *Revue politique et littéraire (Revue bleue)*, 5 octobre, 313-321.
- BRÉAL, M. (1878 b). « L'enseignement de la langue française », *Les conférences pédagogiques faites aux instituteurs délégués à l'exposition universelle de 1878*, Paris, Hachette, 193-223 (texte repris du précédent).
- BRÉAL, M. (1878c). « L'enseignement en 1878 », *Revue des deux mondes*, 15 décembre, 721-745.
- BREAL, M. & BAILLY, A. (1881). *Leçons de mots. Les mots latins groupés d'après le sens et l'étymologie, Cours élémentaire*, Paris, Hachette [dernière édition répertoriée à la BNF : 1936].
- BREAL, M. (1882). *Excursions pédagogiques*, Paris, Hachette.
- BREAL, M. (1884a). *Leçons de mots. Les mots grecs groupés d'après la forme et le sens*, Paris, Hachette [12^e édition en 1909].
- BREAL, M. (1884b). « Quatre ans de réformes dans l'enseignement primaire », *Revue pédagogique* du 15 août, extrait de la préface à la 2^e édition d'*Excursions pédagogiques* (cf. *infra*), 140-144.
- BREAL, M. (1884c). « Instruction publique – Quatre ans de réformes », n° 3, *Revue politique...*, 19 juillet, 78-83.
- BREAL, M. (1884d). *Excursions pédagogiques*, Paris, Hachette [2^e édition].
- BREAL, M. (1887a). « Langue maternelle » [et huit autres articles], in BUISSON, F. (dir.) (1877 [début de la publication en fascicules]-1887 [fin de la publication en volumes]), *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*. 2^e partie, t. 2, Paris, Hachette.
- BREAL, M. (1887b). « L'histoire des mots », *Revue des deux mondes*, 1^{er} juillet, repris en volume dans la série « Mémoires et documents scolaires publiés à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889 », Paris, Delagrave.
- BREAL, M. (1889). « La réforme de l'orthographe française », *Revue des deux mondes*, 1^{er} décembre, 592-616 (repris en volume par Hachette l'année suivante).
- BREAL, M. (1891). « Le langage et les nationalités », *Revue des deux mondes*, 1^{er} décembre, 615-639.
- BREAL, M. (1894). Préface à GOSSOT, E., *Madame Marie Pape-Carpantier...*, Paris, Hachette.
- BREAL, M. (1897). *Essai de sémantique : science des significations*, Paris, Hachette [2^e éd. : 1899].
- BREAL, M. (1900a) « Max Muller », *Journal des débats*, 7 novembre (reprise dans *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 1901, CXCI-CXCVI).
- BREAL, M. (1900b). « Discours de Michel Bréal », in INSTITUT DE FRANCE, *Inauguration du monument élevé à la mémoire de Victor Duruy à Villeneuve Saint-Georges le 27 mai 1900*, Paris, Hachette.
- BREAL, M. (1906). *Pour mieux connaître Homère*, Paris, Hachette.
- DRUMONT, E. (1886). *La France juive*, t. 2, Paris, Marpon et Flammarion.
- DURUY, V. (1901). *Notes et souvenirs*, Paris, Hachette.
- FERRY, J. ([1880] 1893-1896). « Discours du 2 avril 1880 au Congrès pédagogique », in ROBIQUET (éd.), *Discours et opinions de Jules Ferry, Les lois scolaires, suite et fin*, Paris, Armand Colin, 511-527.
- GONCOURT de, E. ([1876] 1989). *Journal*, éd. par RICATTE, R., 8 août, t. 2, Paris, Robert Laffont, col. Bouquins.
- GRAMMONT, M. (1936). Compte rendu de Pagot, C., *Le latin par la joie [...]*, *Revue des langues romanes* LXVII, 585-589.

- LEROY-BEAULIEU, P. (1872). Articles sur l'ouvrage de Bréal *Quelques mots sur l'instruction publique en France*, *Journal des débats* : 3 mars, 15 avril, 4 septembre, 9 septembre, 22 septembre, 30 septembre.
Le Temps (1872). 1^{er} octobre, 4 novembre.
Le Temps (1876). 17 décembre, 1.
Le Temps (1900). 7 septembre, 3.
 PARIS, G. (1875). « Une fête littéraire dans le Midi », *Le journal des débats*, 3.
 SIMON, J. (1874). *La réforme de l'enseignement secondaire*, Paris, Hachette.

Sources secondaires

- BAGGIONI, D. (éd.) (1997). « De François Raynouard à Auguste Brun : la contribution des Méridionaux aux études de linguistique romane », *Lengas Revue de sociolinguistique* 42.
 BERGOUNIOUX, G. (1994). *Aux origines de la linguistique française*, Paris, Pocket.
 BERGOUNIOUX, G. (éd.) (2000). *Bréal et le sens de la sémantique*, Orléans, Presses universitaires d'Orléans.
 BOUTAN, P. (1998). *De l'enseignement des langues. Michel Bréal linguiste et pédagogue*, Paris, Hatier.
 BOUTAN, P. (2000). « Ferdinand Brunot. Crise du français et nomenclature grammaticale officielle (1905-1911) », *ELA. Etudes de linguistique appliquée* 118, 143-153.
 BOUTAN, P. (2001). « Théorie linguistique et questions d'enseignement dans la *Revue des langues romanes* (1870-1945) : Bréal – Grammont et retour », in MARTEL, P. & BOUTAN, P. (dir.), *Revue des langues romanes* CV.1, 455-476.
 BOUTAN, P. (2003a). « Apprendre le français par le provençal : l'échec du frère Savinian », *Tréma* 22, 7-28.
 BOUTAN, P. (2003b). « Langue(s) maternelle(s) : de la mère ou de la patrie ? », *ELA. Études de linguistique appliquée* 130, 137-152.
 BOUTAN, P. (2003c). « Le "français" : des débats à la vulgate », in DENIS, D. & KAHN, P. (dir.), *L'école républicaine et la question des savoirs. Enquête au cœur du Dictionnaire de pédagogie de Ferdinand Buisson*, Paris, CNRS Éditions, 45-78.
 BOUTAN, P. (2004). « Arsène Darmesteter et Michel Bréal : linguistique, enseignement, politique... avec passage par Montpellier », *Revue des langues romanes* CVIII.2, 327-354.
 BOUTAN, P. (2006). « La question des patois : présence et disparition de Michel Bréal dans les deux *Dictionnaires de Buisson* », in DENIS, D. & KAHN, P. (éd.), *L'École de la Troisième République en questions. Débats et controverses dans le Dictionnaire de pédagogie de Ferdinand Buisson*, Bern, Peter Lang, 179-192.
 BOUTAN, P. (2007). « Michel Bréal und die deutsche Pädagogik », in GIESSEN, H. W., LÜGER, H.-H. & VOLZ, G. (eds.), *Michel Bréal: Grenzüberschreitende Signaturen*, Landau, Verlag Empirische Pädagogik, Landauer Schriften zur Kommunikations- und Kulturwissenschaft 13, 321-342.
 BOUTAN, P. (2009). « Des effets scolaires du développement de la linguistique romane à la fin du XIX^e siècle : tentatives de renouvellement de l'apprentissage de la langue nationale, Brachet, Savinian, Bréal », in ALEN GARABATO, C., ARNAVIELLE, T. & CAMPS, C. (dir.), *La romanistique dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, 83-96.
 CHERVEL, A. (2006). *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e au XX^e siècle*, Paris, Retz.
 DECIMO, M. (1997). *Michel Bréal 1832-1915*, Catalogue de l'exposition (avec le *Journal de Bréal*), Orléans, Centre Charles Péguy.
 DELESALLE, S. & CHEVALIER, J.-C. (1986). *La linguistique, la grammaire et l'école 1780-1914*, Paris, Armand Colin.
 DESMET, P. & SWIGGERS, P. (1995). *De la grammaire comparée à la sémantique. Textes de Michel Bréal publiés entre 1864 et 1898*. Orbis supplementa, Leuven, Peeters [avec une « Bibliographie exhaustive » qui ne traite pas la plupart des productions pédagogiques, les plus nombreuses finalement].
 MARTEL, P. & BOUTAN, P. (dir.) (2001). « Autour de la *Revue des langues romanes* », *Revue des langues romanes* CV.1.
 SAVATOVSKY, D. (2000). « Bréal dans l'affaire Dreyfus : intellectuel organique ou intellectuel spécifique ? », in BERGOUNIOUX (2000), 13-28.

Annexe

AN 87 AP 1 (Correspondance de Jules Simon)

Lettre de Michel Bréal à Jules Simon du 16 octobre 1872, lui demandant un entretien pour fixer les objectifs de sa mission en Allemagne. Cohn, qui figure en suscription, est le secrétaire particulier du Ministre.

Paris, le 16 octobre 1872
Monsieur le Ministre
Je vous remercie pour la lettre que je reçois à l'instant et par laquelle je suis informé que vous m'accordez une indemnité éventuelle de mille francs. Avant d'accepter cette somme qui, dans ma pensée, servirait à défrayer un voyage pédagogique en Allemagne, je voudrais mieux connaître vos intentions et m'entretenir avec vous sur l'opportunité et le résultat possible de ce voyage.

Je vous prie d'être bien obligé et vous prie de m'accorder un entretien pour un jour qui ne soit pas trop éloigné.

Très humblement, Monsieur le Ministre, avec mes remerciements, l'assurance de mon profond respect

Michel Bréal

63 boulevard Saint-Michel